



Refus garantie téléphone

Par **Favre Mallaury**, le **07/02/2017** à **14:44**

Bonjour,

Je vous explique mon problème avec mon téléphone LG G4. Depuis quelques temps il a le problème du bootloop, c'est à dire qu'il ne s'allume plus, il reste bloqué à la page d'accueil. LG a reconnu ce problème comme un défaut de construction et invite ses clients à renvoyer les téléphones ayant ce problème.

--> http://www.frandroid.com/marques/lg/338306_lg-g4-le-constructeur-coreen-reconnait-le-probleme-de-bootloop

Jusque là aucun soucis, de plus le téléphone est encore sous garantie pendant 6 mois.

J'ai acheté ce téléphone sur internet par Wowcamera. Eux, refuse de réparer ou changer, il renvoi la garantie sur LG. Ils ont finis par céder après de multiples et multiples mails et m'ont transmis une adresse postale où envoyer le téléphone pour qu'ils le prennent finalement en charge. Cela fait un mois que le téléphone leur ai arrivé. Hier, j'envoie un mail pour avoir des nouvelles et savoir où ils en sont, ils me répondent que finalement ils ne réparent ou ne remplacent que 30 jours après l'achat, que je dois finalement contacter LG.

POURQUOI ME DEMANDER DE LEUR ENVOYER ALORS ????? Mon téléphone est dans la nature, j'espère qu'ils me le renverront mais pas sur. [smile33]

Concernant LG, je leur ais envoyé une fois en réparation, ils me l'ont rendus tel quel. En fait, ce téléphone LG G4 que j'ai acheté appartient à la vente en suisse et donc à LG Suisse et pas LG France.

Problème : IMPOSSIBLE de contacter LG suisse, pas d'adresse mail, sur le formulaire en ligne de leur site, ils ne me répondent pas, impossible de les contacter par téléphone, et je ne trouve pas d'adresse postale pour envoyer un courrier recommandé. Et LG France ne me donne aucun moyen de les contacter, sois disant qu'ils n'ont aucun lien.

Bref, un téléphone acheté plus de 500€ où ni le constructeur, ni le vendeur en ligne ne veulent respecter leurs obligations de garantie.

S'il vous plait, que dois-je faire ? Je suis vraiment à court d'idée. Est-ce que quelqu'un a déjà été dans ce cas de figure ? Comment contacter LG Suisse ou porter plainte contre Wowcamera le vendeur en ligne ?

La première fois que j'achète un téléphone aussi cher. Ce n'est sûrement pas près de

recommencer.

J'espère que j'ai été clair dans mes explications. Je peux donner plus de détails si nécessaire.

Merci d'avance de votre aide !! :)

Par **Favre Mallaury**, le **07/02/2017** à **15:03**

Etant donné qu'il n'était pas en France, je ne peux donc rien faire avec Wowcamera ?

Pour LG ils n'ont aucune responsabilité ? Il y a bien une garantie de 2 ans avec eux, ils me l'ont dit eux-mêmes. De plus, ils ont reconnu le bootloop comme un problème de construction.